

FIR E GUDDEN ZWECK

POUR LA BONNE CAUSE



L'inscription est gratuite.

Vous devez faire partie du groupe POST Luxembourg ou de l'Amicale pour y participer.

Vous pouvez vous inscrire dans un, 2, 3 ou l'ensemble des défis qui vous sont proposés soit la course, la marche, le vélo sans assistance électrique et le vélo avec assistance.

Le but est de parcourir le plus de kilomètres possibles sur votre temps libre, en semaine ou le week-end, **pendant tout le mois de septembre 2025**.

Sur le parcours de votre choix, toujours en respectant le code de la route.

INSCRIPTION : via de l'Amicale POST Luxembourg.

SAISIE et SUIVI DE VOS PERFORMANCES : sur le site de l'Amicale POST Luxembourg ou via le lien que vous avez reçu de Protiming, **au jour le jour**. Plus de renseignements au 2424 7288.

Tout engagement nécessite l'acceptation et le strict respect du protocole sanitaire précisé par le gouvernement à la date de la manifestation.

Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer régulièrement de la course/marche/vélo.

N'engager aucune poursuite contre l'organisateur, collectivités, partenaires en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.

Droit à l'Image : Les participants autorisent expressément les organisateurs à publier les images transmises sur lesquelles ils pourraient apparaître et ce pour une durée illimitée.

CNIL : Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », chaque organisateur se doit de préciser aux participants de l'existence de fichiers contenant des informations personnelles et du droit d'accès et de rectification dont ils disposent.

Environnement : Parce que nous aimons la nature, respectons-la. Ne jeter ni papiers, emballages de barres, gels... Quelques grammes en plus dans vos poches ne vous retarderont pas. Gardons à l'esprit le respect de la nature.

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des mesures.